

Fête nationale à Toulouse

SAMEDI 13 JUILLET

Cette année, le concert suivi du traditionnel feu d'artifice sont avancés au samedi 13 juillet afin de préserver la tranquillité des riverains de la prairie des Filtres le dimanche 14 juillet.

Alors que la Mairie rend hommage cette année à Claude Nougaro, disparu depuis vingt ans, c'est tout naturellement que le feu d'artifice évoquera sa mémoire. Quant au défilé militaire et au feu d'artifice de la Reynerie, ils auront lieu le 14 juillet.

Je vous souhaite une très bonne Fête nationale et espère que ce sera l'occasion pour toutes et tous, petits et grands, de se retrouver et de partager un moment joyeux, musical, convivial et fédérateur.

Bon 13 juillet à tous !

Jean-Luc Moudenc
Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole

ATTENTION

Du 13 juillet à 13 h au 14 juillet à 2 h

la circulation est interdite aux véhicules, motos, vélos et trottinettes sur les voies en rouge sur le plan ci-contre.

LE STATIONNEMENT EST INTERDIT :

Du 12 juillet à 8h au 14 juillet à minuit

- Cours Dillon

Le 13 juillet de 8h à minuit

- Parking (côté Fer à Cheval, entrée 310 avenue de Muret)

Du 11 juillet à 20h au 14 juillet à 2h

RIVE DROITE

Secteur Saint-Pierre / Metz

- Couteliers (Rue des) du n°52 au n°46
- Daurade (quai de la)
- Feuga (contre allée Paul)
- Garonnette (Avenue de la) du n°2 au n°10 (parkings résidences inclus) et du n°60 au n°65
- Grand Ramier (Avenue du) du n°17 jusqu'au pont St-Michel
- Hauriou (avenue Maurice) de l'avenue de la Garonnette à la rue du Moulin du Château
- Marchands (rue des)
- Suau (rue Jean)
- Tounis (quai de)







RIVE GAUCHE

Secteur Pont St-Michel / République

- Arzac (rue Benoît) de l'intersection rue de la République jusqu'au n°22
- Charles de Fitte (allées) du n°1 au n°11
- Courte (rue)
- Delherme (rue) du n°1 au n°4
- Fer à cheval (rond-point du)
- Lagane (place)
- Lagane (rue)
- Laque (Rue de la) entre le n°9 et la place Laganne
- Magné (rue Marie) du n°1 jusqu' à l'intersection rue des Feuillants
- Muret (avenue du) du n°298 au n°275
- Olivier (place)
- Peyrolade (rue)
- Pont Saint-Pierre (rue du) de la Rue Baric vers le pont
- Pont Vieux (rue du) du n°1 au n°4
- République (rue de la)
- Réclusane (rue) du n°1 au n°9
- Saint-Cyprien (place)
- Saint-Lucie (rue) du n°1 au n°20
- Teinturiers (Rue des) n°1
- Viguerie (rue) du n°1 au n°9

Parking Esquirol

Entrée interdite à partir de 13h. Sortie des véhicules par la voie de bus rue de Metz puis rue des Changes. Interruption totale des sorties des véhicules pendant 1 heure, dès la fin du feu d'artifice..

-  Stations de métro ligne A
-  Stations de métro ligne B
-  Zone réservée aux personnes à mobilité réduite
-  Scène
-  Entrées du public (contrôle des accès, fouilles et palpations)
-  Voies à circulation interdite réservées aux piétons

COMPANS CAFFARELLI

JEANNE D'ARC

JEAN JAURES

CAPITOLE

FRANCOIS VERDIER

PLACE SAINT-PIERRE

PLACE DE LA DAURADE

PLACE ESQUIROL

Rue de Metz

ESQUIROL

CARMES

ST-CYPRIEN REPUBLIQUE

Allee Charles-de-Fite

PRAIRIE DES FILTRES

Zone de tir du feu d'artifices

Avenue de la Garonnette

Quai de Tournis

PALAIS DE JUSTICE

PLACE DU FER À CHEVAL

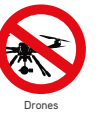
Pont Saint-Michel

Allee Charles-de-Fite

Rue de la République

Pont Saint-Pierre

Pont Neuf



L'organisation se donne le droit d'interdire les objets présentant un risque.

LE 13 JUILLET

Prairie des Filtres

- **18h30** : concert
1^{re} partie : avec les talents émergents toulousains
- **20h30** : NRJ MUSIC TOUR
- **22h30** : Feu d'artifice



LE 14 JUILLET

- **11h** : Défilé militaire Rue Ozenne
- **15h** : Spectacle musical
«La France en chansons»
gratuit, suivi d'un bal avec
l'orchestre Jacques Demeurs
Centre de congrès Pierre baudis
(Billetterie réservée aux détenteurs
de la carte MonToulouse Séniors)
- **22h30** : Feu d'artifice
Lac de la Reynerie

Détail du programme sur
metropole.toulouse.fr

INFORMATIONS PRATIQUES



PIÉTON :

- Prairie des Filtres et Cours Dillon : fermeture à 8h, ouverture au public à 17h
- Promenade Henri-Martin et port de la Daurade : fermeture à 8h, ouverture au public à 17h
- Ponts Neuf et St-Michel, quais de la Daurade : fermeture à 13h, ouverture au public à 17h

VOITURE :

veillez à tenir compte des arrêtés affichés aux abords de votre rue concernant le stationnement interdit et gênant. Suivre l'itinéraire conseillé et le fléchage déviation.

MÉTRO :

se rendre aux festivités : stations Saint-Cyprien, Esquirol (ligne A) fermée de 22h30 à 23h30, stations Carmes et Palais de Justice (ligne B)

TRAMWAY T1 :

fermé entre les stations Arènes et Palais de Justice à partir de 13h. Transports en commun conseillés : tisseo.fr

LIVRAISONS :

soumises aux contrôles des accès (particuliers et professionnels)

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 JUILLET

Pour les riverains concernés par une collecte le samedi matin à partir de 5h, rentrez votre bac avant 12h et par celle du dimanche matin à partir de 5h, veuillez attendre la fin des festivités samedi soir, pour sortir votre bac. Cette consigne, liée aux normes de sécurité dans le cadre de Vigipirate, contribue à empêcher tout dépôt de colis pouvant être considéré comme suspect par les forces de l'ordre.